Portefeuilles l'Aviateur[MD]

Aperçu des fonds

Placements. Assurances. Conseils.

co-operators

Planifier l'avenir. Ensemble.

Fonds distincts des Portefeuilles l'Aviateur[MD]

L'aperçu des fonds présente brièvement, dans un langage clair, tous les renseignements importants qui touchent les Portefeuilles l'Aviateur[MD], un contrat individuel à capital variable (CICV) établi par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Avant d'investir dans un fonds distinct, l'épargnant éventuel devrait lire le présent document et la notice explicative des Portefeuilles l'Aviateur[MD]. Les caractéristiques du CICV des Portefeuilles l'Aviateur[MD] sont exposées dans la notice explicative et le contrat.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie offre aux titulaires de contrat le choix entre trois fonds distincts dans le cadre des contrats Portefeuilles l'Aviateur[MD].

La politique complète de placement applicable à chaque fonds distinct est fournie sur demande.

Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Table des matières

Fonds distincts des Portefeuilles l'Aviateur[MD] **i**

Gestion des fonds distincts **1**
Conflits d'intérêts 1
Dépositaires des titres ou des portefeuilles de fonds distincts 2
Politiques de placement 2
Produits dérivés 2
Revenus 2

Risque **2**
Risques de placement 3
- Risque lié aux titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires 3
- Risque de concentration 3
- Risque de crédit 3
- Risque de change 3
- Risque lié aux instruments dérivés 3
- Risque lié aux marchés émergents 3
- Risque sur actions 3
- Risque lié aux placements étrangers 4
- Risque de taux d'intérêt 4
- Risque lié aux grands investisseurs 4
- Risque d'illiquidité 4
- Risque de marché 4
- Risque lié à la gestion du portefeuille 4
- Risque lié à la réglementation 4
- Risque lié au réinvestissement 5
- Risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension 5
- Risque lié au prêt de titres 5
- Risque lié à la série 5
- Risque lié à la vente à découvert 5
- Risque lié aux petites sociétés 5

Fonds sous-jacents **5**

Sources d'information **6**

Renseignements particuliers sur les fonds **6**

Explication de l'aperçu des fonds **8**

Aperçu des fonds **10**
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus 11
- Série 100 11
- Série 500 13

Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié 15
- Série 100 15
- Série 500 17

Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance 19
- Série 100 19
- Série 500 21

Annexe « A » **23**

Gestion des fonds distincts

Le portefeuille des fonds distincts est géré conjointement par Co-operators Compagnie d'assurance-vie et ses gestionnaires de placements, à savoir Addenda Capital Inc. (« Addenda »), Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») et la Société de Placements Franklin Templeton (« Franklin Templeton »).

Trois fonds distincts sont offerts dans le cadre des Portefeuilles l'Aviateur[MD] :

- Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus
- Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators– Diversifié
- Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance

Co-operators Compagnie d'assurance-vie gère la composition de chacun des fonds distincts et la répartition de son actif. Les gestionnaires de placements fournissent les analyses de placements et placent les ordres d'achat et de vente de valeurs mobilières pour chaque fonds sous-jacent. Les opérations sont normalement effectuées par l'intermédiaire d'un grand nombre de maisons de courtage, et aucun courtier principal n'est engagé.

Addenda, dont le siège social se trouve au 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2750, Montréal (Québec) H3B 1X9, avait 37 milliards de dollars canadiens d'actifs sous gestion au 31 décembre 2024. Les Services financiers Co-operators limitée en sont le principal actionnaire avec 96,2 % des parts, tandis que les membres du personnel en poste en détiennent 3,8 %.

Addenda bonifie son analyse fondamentale par l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui pourraient avoir une incidence sur le rendement. Le cas échant, ses activités de surveillance continue et son processus de gestion des risques incluent une analyse des caractéristiques ESG des valeurs mobilières. Le cadre d'investissement durable d'Addenda englobe aussi la promotion de marchés financiers durables et des activités d'intendance en lien avec les enjeux ESG.

Addenda gère les fonds sous-jacents suivants :

- Fonds canadien à revenu fixe Co-operators
- Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators
- Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators
- Fonds d'obligations de sociétés Co-operators
- Fonds d'actions mondiales Co-operators
- Fonds d'actions privilégiées Co-operators
- Fonds indiciel d'actions américaines à petite capitalisation Co-operators

Fidelity fait partie d'un groupe de sociétés connues collectivement sous le nom de Fidelity Investments[MD], l'un des plus grands fournisseurs de services financiers au monde. Au Canada, Fidelity gérait un actif de plus de 279 milliards de dollars canadiens sous la forme de fonds communs de placement et d'actifs institutionnels au 31 décembre 2024. Ce montant englobe un actif de 66 milliards de dollars canadiens pour des clients institutionnels, y compris des régimes de retraite à prestations déterminées de sociétés publiques et privées, des fonds de dotation, des fondations, ainsi que d'autres actifs de sociétés pour le compte de clients partout au Canada. Fidelity Canada offre aux investisseurs canadiens une gamme complète de fonds communs de placement composés de titres canadiens, étrangers ou à revenu fixe. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les compagnies d'assurance.

Établie au Canada depuis 1987, Fidelity Investments Canada s.r.i. s'est engagée à devenir le principal fournisseur de services de placement au pays.

Elle compte plus de 1 600 employés à temps plein à son siège social de Toronto et dans ses bureaux régionaux de Montréal, Calgary et Vancouver.

Fidelity gère le fonds sous-jacent suivant :

- Fonds Fidelity Immobilier mondial Co-operators

Fidelity Investments[MD]est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.i. Utilisée avec autorisation.

Franklin Templeton est une société mondiale de gestion de placements dont l'actif sous gestion au 31 décembre 2024 se chiffrait à environ 1,6 billion de dollars américains (soit environ 2,2 billions de dollars canadiens). Le réseau mondial de Franklin Templeton fournit des services de gestion de placements à l'échelle nationale et internationale à des clients privés et institutionnels ainsi qu'au secteur des fonds souverains dans plus de 150 pays. Grâce à ses équipes spécialisées, la société possède une expertise dans toutes les catégories d'actifs – y compris les fonds d'actions, les fonds à revenu fixe, les solutions alternatives et les solutions personnalisées. Les plus de 1 500 professionnels en placement de la société sont appuyés par son équipe internationale intégrée de professionnels de la gestion du risque et son réseau mondial de pupitres de négociation.

Société de Placements Franklin Templeton et les sous-conseillers Brandywine Global et ClearBridge Investments, gèrent les fonds suivants :

- Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators
- Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators
- Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin Co-operators
- Fonds de marchés émergents Templeton Co-operators
- Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators

ClearBridge Investments et Brandywine Global sont des sociétés affiliées de Franklin Templeton. Utilisées avec autorisation.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts s'entend de toute situation où un intérêt (toute chose importante) d'une entité est susceptible d'influer négativement sur son jugement à l'égard d'un client investisseur ou de passer avant les intérêts du client investisseur. Par exemple, il pourrait y avoir conflit d'intérêts si Co-operators Compagnie d'assurance-vie, Addenda,

Fidelity ou Franklin Templeton, ou l'un de leurs employés, tiraient profit de leur connaissance des positions actuelles ou futures détenues par les fonds distincts.

Il incombe à la personne concernée de déclarer par écrit la nature et la portée du conflit et de s'abstenir des activités se rapportant à la question qui fait l'objet du conflit jusqu'au moment où celle-ci peut être résolue à la satisfaction de tous les autres intéressés.

Dépositaires des titres ou des portefeuilles de fonds distincts

Chaque gestionnaire de placements s'adresse à un ou plusieurs dépositaires, qui détiennent l'actif du fonds en vertu d'un contrat de dépôt moyennant rémunération par le gestionnaire de placements. Cet actif est détenu soit à la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, soit matériellement dans les coffres-forts du dépositaire.

- Le dépositaire des actifs gérés par Addenda Capital inc. est la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (le service de dépositaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce), 1 York Street, Suite 900, Toronto (Ontario) M5J 0B6.
- Le dépositaire des actifs gérés par Fidelity Investments Canada s.r.i. est State Street Trust Company Canada, 30 Adelaide Street East, Suite 1100, Toronto (Ontario) M5C 3G6.
- Les dépositaires des actifs gérés par Société de Placements Franklin Templeton sont la banque J.P. Morgan Canada, Royal Bank Plaza, South Tower, Suite 1800, 200 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2J2 et la Compagnie Trust CIBC Mellon, 1 York Street, Suite 900, Toronto (Ontario) M5J 0B6.

Politiques de placement

Notre politique de placement vise à diversifier les placements et à éviter une trop forte concentration dans un titre ou secteur particulier. Nous ne cherchons pas à investir dans une société dans le but d'en prendre le contrôle ou la direction.

Des sommes minimales en espèces et des placements à court terme sont détenus par les fonds distincts aux fins de liquidité et, le cas échéant, pour des besoins stratégiques.

Les placements en obligations d'un seul émetteur se limitent à 10 % de la valeur marchande totale du fonds distinct, sauf s'ils sont garantis par le gouvernement du Canada, par l'une des provinces du Canada ou par le département du Trésor des États-Unis.

L'investissement dans un seul et même titre de participation est restreint à 10 % de la valeur marchande des titres détenus par le fonds distinct. En outre, les acquisitions des titres avec droit de vote en circulation d'un même émetteur se limitent à 10 % par catégorie.

Les placements d'un fonds distinct dans un fonds sous- jacent ne sont assujettis qu'aux limites précisées dans l'énoncé des politiques et principes de placement du fonds distinct. Vous pouvez obtenir copie de l'énoncé des politiques et des objectifs de placement, sur demande, en appelant notre siège social au 1-800-454-8061.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont des instruments financiers dont la valeur repose sur la valeur marchande d'un actif sous-jacent (actions, obligations, produits de base). Les fonds distincts ne peuvent pas utiliser les dérivés à des fins de levier. Cependant, ils peuvent recourir aux dérivés à des fins de couverture (dans le but de produire des revenus) qui permettent de dénouer les positions prises sur les titres sous-jacents (comme la vente d'options d'achat sur des actions déjà détenues) et dans une moindre mesure, à des fins de reproduction de portefeuilles.

Revenus

Les revenus des fonds distincts comprennent des dividendes, des intérêts et des gains en capital. Les revenus de chaque fonds distinct sont réinvestis dans le fonds et en augmentent la valeur unitaire.

Risque

La valeur marchande d'un fonds distinct varie selon celle des éléments d'actif sous-jacents détenus et elle n'est pas garantie. En conséquence, la valeur unitaire d'un fonds distinct varie selon les fluctuations de la valeur marchande de chacun des fonds sous-jacents. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande est attribuable à divers facteurs.

Le plus souvent, la valeur marchande de l'actif du fonds fluctue selon la conjoncture économique et boursière, les attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans les fonds distincts ou encore, la variation des taux d'intérêt. Des événements imprévus au niveau local, régional ou mondial et leurs répercussions, comme les incidents de guerre, les actes terroristes, les instabilités financières, politiques ou sociales, les catastrophes naturelles, environnementales ou causées par l'homme, la propagation de maladies infectieuses ou autres crises de santé publique, les récessions et dépressions économiques, ou toute autre tragédie ou catastrophe, pourraient avoir une incidence défavorable sur le fonds et ses placements. Les risques inhérents aux placements dans chacun des fonds distincts sont expliqués dans l'aperçu des fonds. Comme les obligations et les actions évoluent généralement dans des sens opposés, la diversification offerte par les trois options de placement proposées pour les Portefeuilles l'Aviateur[MD] réduit les risques normalement associés aux fonds ne comportant que des actions ou des obligations. Puisque la répartition de l'actif du portefeuille varie au gré de la conjoncture, il existe un risque de répartition : le portefeuille peut détenir une position trop importante ou trop faible dans un ou plusieurs fonds. Cependant, le rééquilibrage périodique du portefeuille permettra de réduire ce risque.

Risques de placement

La valeur unitaire d'un fonds distinct varie selon les fluctuations de la valeur marchande de chacun des fonds sous-jacents. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande est attribuable à divers facteurs.

Le plus souvent, la valeur marchande de l'actif du fonds fluctue selon la conjoncture économique et boursière, les attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans les fonds distincts ou encore, la variation des taux d'intérêt.

Le fonds distinct ou le fonds sous-jacent dans lequel il investit est exposé à divers risques de placement. Un fonds distinct qui investit dans les unités d'un fonds sous-jacent est exposé aux mêmes risques de placement que ce dernier. Voici une description des risques en question.

Risque lié aux titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires
S'il y a un changement dans la perception du marché à l'égard des émetteurs de titres adossés à des créances ou de titres adossés à des créances hypothécaires ou si la solvabilité des parties concernées est modifiée, il pourrait s'ensuivre une fluctuation de la valeur de ces titres. De plus, pour les titres adossés à des créances, il existe un risque de décalage entre les mouvements de trésorerie des actifs sous-jacents qui garantissent le titre et l'obligation de rembourser le titre à l'échéance. L'utilisation des titres adossés à des créances hypothécaires comporte un risque de baisse des taux d'intérêt sur les hypothèques, de défaut du débiteur hypothécaire aux termes de l'hypothèque ou de baisse de la valeur du bien garanti par l'hypothèque.

Risque de concentration
Le risque de concentration apparaît lorsqu'un fonds investit une grande partie de son actif dans un titre, un secteur, une région géographique ou dans une catégorie d'actifs en particulier. Une forte concentration dans un secteur particulier peut réduire la liquidité et la diversification propre au fonds, et accroître la volatilité des rendements. Ainsi, la volatilité favorise les investisseurs lorsque le rendement des titres visés par la concentration est supérieur à celui du marché. À l'inverse, les investisseurs sont en reste lorsque ces titres ont un faible rendement.

Risque de crédit
Le risque de crédit représente le risque qu'une société ou un gouvernement qui emprunte ne soit pas en mesure de rembourser son prêt ou de payer les intérêts exigés. Les obligations émises par le gouvernement fédéral sont généralement à l'abri d'un défaut de paiement. La probabilité d'un tel défaut est plus grande dans le cas des obligations émises par une société parce qu'elle peut faire faillite. Il peut arriver aussi, bien que ce soit beaucoup plus rare, qu'une municipalité manque à ses obligations. Des agences de notation financière évaluent le crédit des sociétés et des gouvernements. Une entreprise avec une note de crédit élevée présente un faible risque de crédit, alors qu'une entreprise ayant une faible note de crédit présente un risque de crédit élevé.

Risque de change
Les sommes investies dans des titres étrangers sont exposées au risque de hausse du dollar canadien par rapport aux devises dans lesquelles sont libellés ces titres. Par exemple, un titre négocié en dollars américains perdra de la valeur en dollars canadiens si le huard progresse par rapport au dollar américain, même si la valeur en dollars américains du titre ne varie pas. Réciproquement, si le dollar canadien baisse de valeur par rapport au dollar américain, la valeur du titre augmentera en conséquence, en raison de la seule variation du taux de change.

Risque lié aux instruments dérivés
Un instrument dérivé est un contrat entre deux parties. La valeur de ce contrat dépend du prix ou du cours d'un actif sous-jacent, comme une devise ou une action, ou d'un indicateur économique, comme les taux d'intérêt ou les indices boursiers. Un fonds peut utiliser les instruments dérivés de la manière permise par les politiques des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, conformément à ses objectifs et à ses restrictions de placement, en vue d'assurer une protection contre le risque, de réduire la dévaluation potentielle d'un placement et d'amoindrir les frais d'opération, entre autres. Les instruments dérivés peuvent servir à augmenter ou à réduire l'exposition des fonds aux risques relatifs aux marchés dans lesquels ils investissent. L'utilisation d'instruments dérivés ne garantit ni les gains ni l'absence de pertes.

Voici quelques risques liés à l'utilisation des instruments dérivés :

- Le risque que des modifications de la valeur de l'instrument de couverture ne correspondent pas à celles du placement couvert.
- Il pourrait n'y avoir aucun marché au moment où le fonds voudra liquider sa position.
- Le fonds pourrait réaliser une perte si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations.
- Le fonds pourrait subir une perte s'il détient une position ouverte sur certains instruments dérivés chez un courtier qui fait faillite.

Risque lié aux marchés émergents
Les marchés de valeurs mobilières des pays émergents sont parfois plus étroits que ceux des pays développés, ce qui complique la vente d'un titre en vue d'encaisser ses bénéfices ou d'éviter une perte. Si une société sur ces marchés a une gamme de produits restreinte, s'adresse à des marchés étroits ou dispose de peu de ressources, il sera difficile de mesurer la valeur de cette société. L'instabilité politique, le risque de corruption et la souplesse de la réglementation entourant les pratiques commerciales augmentent le risque lié à la fraude et à d'autres problèmes d'ordre juridique. La valeur des fonds sous-jacents qui achètent ces placements peut varier considérablement à la hausse ou à la baisse.

Risque sur actions
Les sociétés émettent des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres pour financer leurs activités et leur expansion. Le fonds qui achète des titres de capitaux propres devient propriétaire, en partie, de la société émettrice. Le cours de ces titres peut chuter pour de multiples raisons : évolution de la conjoncture de l'économie et des marchés ainsi que des taux d'intérêt; événements politiques; et changements propres à la société émettrice (tels bénéfices, fusions, produits, parts de marché et attentes des investisseurs). Si les investisseurs ont confiance en la société et croient en son expansion, le cours de son action augmentera vraisemblablement. Si par contre leur confiance s'effrite, il en sera probablement de même du cours de l'action. Pour réduire la volatilité, les fonds d'actions diversifient leurs placements.

Risque lié aux placements étrangers
Un fonds qui investit dans des titres étrangers est assujetti aux risques suivants :

- Certains marchés boursiers étrangers affichent un volume d'opérations moindre, ce qui pourrait rendre la vente d'un placement plus difficile, ou le cours, plus volatil.
- Souvent, les renseignements sur les sociétés étrangères sont moins nombreux.
- De nombreux pays ont des normes de comptabilité, d'audit et de déclaration différentes de celles qui existent en Amérique du Nord.
- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques additionnels qui sont généralement absents des pays développés, comme les risques liés à l'accès, aux opérations et autres.
- Un pays peut avoir des lois sur les placements étrangers ou les échanges qui compliquent la vente d'un placement ou il peut imposer des retenues fiscales ou d'autres taxes contribuant à réduire le rendement des placements.
- L'instabilité sociale ou politique ou des événements diplomatiques pourraient influer sur la valeur d'un placement.
- L'économie d'un pays peut être morose en raison de facteurs comme l'intensité de l'inflation, la faiblesse de la devise, la dette de l'État ou le faible potentiel industriel.

Risque de taux d'intérêt
La valeur d'un fonds qui investit dans des placements à revenu fixe, comme des obligations, des bons du Trésor et des effets de commerce, est directement touchée par les variations du niveau général des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours de ces titres tend à baisser. À l'inverse, lorsque les taux d'intérêt reculent, le cours de ces titres augmentent. Par conséquent, les fonds qui investissent dans certains titres à revenu fixe peuvent subir des gains ou des pertes durant les périodes de fluctuation des taux d'intérêt.

En outre, les émetteurs de nombreux titres à revenu fixe peuvent rembourser le capital avant l'échéance. Ils peuvent ainsi faire un remboursement par anticipation lorsque les taux d'intérêt sont bas. Cela constitue un risque, car le fonds sera peut-être alors obligé de réinvestir les sommes remboursées dans des titres ayant un taux d'intérêt moins élevé.

Risque lié aux grands investisseurs
Les titres détenus par un fonds distinct dans des fonds sous-jacents peuvent être achetés ou rachetés par de grands investisseurs, comme des institutions financières ou d'autres fonds communs de placement ou fonds distincts. Il peut arriver que ces investisseurs achètent ou rachètent un nombre élevé de titres d'un seul coup. L'achat ou le rachat d'un nombre important de titres d'un fonds peut obliger le conseiller en placement à modifier largement la composition de celui-ci ou à acheter ou vendre des placements à un prix peu avantageux, ce qui risque de nuire au rendement du fonds et peut accroître les gains en capital réalisés du fonds.

Risque d'illiquidité
La liquidité est la capacité ou l'aptitude d'un bien à se transformer plus ou moins rapidement en espèces. En règle générale, la plupart des titres détenus par un fonds se vendent sans peine à un cours équitable et seraient donc relativement liquides. Toutefois, le fonds peut investir aussi dans des titres non liquides, dont la vente n'est pas facile ou rapide. Le gestionnaire du fonds est alors obligé de réduire le prix du titre pour le vendre, de vendre d'autres titres ou de laisser passer une occasion de placement. Tous ces facteurs pourraient avoir un effet négatif sur la gestion du fonds ou sur ses résultats.

Risque de marché
Le risque de marché est le risque fondamental lié à l'investissement dans les marchés des capitaux. C'est la possibilité d'une moins-value entraînée par un simple recul du marché qui fait baisser le rendement total du fonds. En conséquence, la valeur unitaire d'un fonds varie selon les changements de la valeur marchande sous-jacente. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande résulte de différents facteurs : conjoncture économique et boursière, attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans les fonds et, parfois, variation des taux d'intérêt. Ce risque touche habituellement toute une catégorie d'actifs ou de passifs. La répartition et la diversification de l'actif permettent de protéger le fonds contre ce risque, car la sous-performance varie selon les secteurs du marché et les époques.

Risque lié à la gestion du portefeuille
Pour tous les fonds distincts et les fonds sous-jacents gérés activement, il revient au conseiller en placement de procéder à la sélection des titres ou des autres placements; par conséquent, ces fonds présentent le risque que, en raison d'un mauvais choix de titres ou d'une mauvaise répartition de l'actif, le rendement d'un fonds soit inférieur à celui de son indice de référence ou d'autres fonds ayant des objectifs de placement similaires.

Risque lié à la réglementation
Dans certains secteurs, comme la santé et les télécommunications, les entreprises doivent respecter une réglementation stricte; par ailleurs, elles peuvent recevoir des subventions de l'État. Les changements de politique gouvernementale, comme la déréglementation ou la réduction des subventions de l'État, peuvent avoir d'importantes répercussions pour les placements dans ces secteurs. La valeur des fonds qui achètent ces placements et celle des fonds qui détiennent des fonds sous-jacents qui achètent ces placements peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse.

Risque lié au réinvestissement
Un fonds sous-jacent qui investit dans des obligations et d'autres titres à revenu fixe court parfois le risque que les revenus d'intérêts ou les remboursements de capital tirés des placements du fonds soient réinvestis à des taux d'intérêt inférieurs, dans un éventuel contexte de baisse des taux d'intérêt.

Risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension
Dans une opération de mise en pension, le gestionnaire du fonds vend un titre au comptant à un tiers, à un prix déterminé, et s'engage à racheter de ce tiers le même titre à un prix et à une date déterminés, à même la somme que le fonds a reçue du tiers. C'est un mécanisme qui permet au gestionnaire d'emprunter à court terme et de toucher des

honoraires. Dans une opération de prise en pension, le gestionnaire achète un titre d'un tiers à un prix déterminé et s'engage à le lui revendre à un prix plus élevé. C'est un mécanisme qui permet au fonds de réaliser un bénéfice (ou des intérêts) et, à l'autre partie, de faire des emprunts à court terme.

Le risque lié à ce genre d'opérations est que l'autre partie pourrait ne pas respecter ses engagements ou faire faillite. Dans le cas d'une opération de prise en pension, le fonds risque de se retrouver détenteur du titre et de ne pas pouvoir le vendre au même prix qu'il a payé, plus les intérêts, si le cours du titre a chuté. Dans une opération de mise en pension ou de prêt de titres, le fonds risque d'enregistrer une perte si la valeur du titre vendu ou prêté a monté au-delà de la valeur des espèces ou de la garantie qu'il détient. Afin de réduire ces risques, le gestionnaire exige que l'autre partie fournisse une garantie. La valeur de cette dernière doit s'élever à au moins 102 % du cours du titre vendu (mise en pension), acheté (prise en pension), ou prêté (convention de prêt). La valeur de la garantie détenue par le fonds est vérifiée et rajustée tous les jours.

Risque lié au prêt de titres
La convention de prêt de titre ressemble à la convention de mise en pension, mais plutôt que de vendre et de promettre de racheter le titre plus tard, le fonds prête le titre à un tiers contre rémunération et peut exiger qu'il lui soit rendu sur demande. Lorsque le titre est prêté, l'emprunteur garantit le prêt moyennant des espèces et des titres. Ici, le risque est lié au fait que l'emprunteur pourrait ne pas respecter ses obligations alors que le fonds détient une garantie de valeur inférieure à celle des titres prêtés, ce qui entraînerait une perte pour le fonds. Pour réduire le risque au minimum, on peut exiger que la valeur de la garantie représente au minimum 102 % de la valeur marchande du titre prêté et qu'elle soit vérifiée et rajustée tous les jours.

Risque lié à la série
Parfois, un gestionnaire de fonds offre plusieurs séries (série A, série B, etc.) d'un fonds sous-jacent. Si, pour quelque raison, le fonds ne peut régler les frais d'une série au moyen de sa quote-part de l'actif du fonds, il sera tenu de les régler par prélèvement sur la quote-part de l'actif des autres séries. Ceci pourrait réduire le rendement des autres séries et, par conséquent, du fonds distinct qui détient le fonds sous-jacent.

Risque lié à la vente à découvert
Certains fonds sous-jacents peuvent effectuer un nombre limité de ventes à découvert. Si la valeur des titres baisse entre le moment de la vente à découvert initiale et celui du rachat et de la remise des titres, le fonds réalise un gain correspondant à la différence (moins les intérêts payés au prêteur par le fonds). À l'inverse, la hausse du cours des titres empruntés donnera lieu à une perte pour le fonds. Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment celui que la valeur des titres empruntés augmente, ou ne diminue pas suffisamment pour couvrir les coûts d'emprunt payés par le fonds. Les fonds distincts n'effectuent pas directement des ventes à découvert, mais ils peuvent être exposés au risque lié à la vente à découvert si les fonds sous-jacents dans lesquels ils investissent pratiquent la vente à découvert.

Risque lié aux petites sociétés
Les petites sociétés ont parfois des ressources limitées, un accès plus difficile à des capitaux, des produits n'ayant pas fait leurs preuves, moins d'actions en circulation, et sont souvent en exploitation depuis peu de temps. Les actions de petites sociétés peuvent par conséquent être plus volatiles que celles des grandes sociétés établies depuis longtemps et dont les revenus sont plus stables.

Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Vous pouvez consulter les rendements actuels des fonds distincts sur notre site Web, à l'adresse cooperators.ca.

Fonds sous-jacents

Les fonds sous-jacents sont des fonds dans lesquels les fonds distincts offerts au titre des Portefeuilles l'Aviateur[MD] investissent leur actif, en tout ou en partie. Il peut s'agir de fonds distincts, de fonds communs de placement ou de fonds de fiducie en commun.

Pour chaque portefeuille, les cotisations que vous versez seront investies selon les paramètres de répartition de l'actif de chaque portefeuille Co-operators, énoncés dans la section *Renseignements particuliers sur les fonds*. Nous nous réservons le droit de supprimer des fonds sous-jacents dans lesquels ces portefeuilles investissent et de les remplacer par d'autres fonds sous-jacents, selon l'évolution de la conjoncture, afin de mieux réaliser les objectifs des portefeuilles. Pour obtenir la liste à jour des fonds sous-jacents, communiquez avec nous ou avec votre représentant.

Le prospectus simplifié, la notice annuelle, les faits saillants de nature financière et les états financiers audités du fonds sous-jacent, ou les autres documents d'information exigés pour ce dernier sont fournis sur demande.

Sources d'information

- Notre site Web www.cooperators.ca (section *Placements*) est une excellente source d'information. Vous y trouverez les taux de rendement actuels, la dernière version de nos états financiers audités, le sommaire des fonds, etc.
- Notre centre de service (1-800-454-8061) pourra vous renseigner et répondre à toutes vos questions d'ordre général.
- Votre représentant Co-operators saura vous donner tous les renseignements et le soutien dont vous avez besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de placement.
- Votre relevé personnel, qui présente l'information détaillée sur les placements associés à votre contrat, vous est envoyé par la poste au moins une fois l'an. Vous pouvez aussi l'obtenir via les services en ligne de notre site Web.

Renseignements particuliers sur les fonds

Les investisseurs ont le choix entre trois portefeuilles dont la répartition de l'actif et les caractéristiques de risque sont très différentes.

Les fonds sous-jacents de chaque portefeuille de fonds font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrés périodiquement afin de maintenir la répartition du portefeuille à un niveau constant. Nous nous réservons le droit de remplacer ou d'ajouter des fonds sous-jacents dans chaque portefeuille. Nous pouvons aussi modifier le pourcentage d'un fonds sous-jacent détenu par un fonds de portefeuille pour maintenir les objectifs de placement du fonds.

Pour obtenir des renseignements sur les objectifs et les stratégies de placement des fonds sous-jacents de chaque portefeuille, veuillez communiquer avec votre représentant Co-operators ou notre centre de service.

Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus

Objectifs de placement

L'objectif de placement est de réaliser un revenu d'intérêt, et de procurer la préservation du capital et une croissance modérée du capital tout en maintenant une faible volatilité. À cet effet, le portefeuille investit principalement dans des obligations et des débentures gouvernementales et de sociétés et, dans une moindre mesure, des actions ordinaires et privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Le portefeuille met l'accent sur les fonds qui produisent un revenu, mais il investit aussi dans des fonds d'actions pour réaliser une modeste plus-value. Les obligations et débentures procurent un revenu d'intérêt élevé et assurent la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels et le portefeuille investit dans des sociétés de toutes capitalisations. Les titres à revenu fixe du portefeuille sont ceux de divers émetteurs publics et privés du monde entier. Le portefeuille détient également des hypothèques commerciales par l'intermédiaire de ses placements dans la catégorie Titres à revenu fixe. Les actions privilégiées sont classées dans les actions, même si par certaines de leurs caractéristiques elles se comportent comme des obligations dans certaines conditions de marché.

La répartition cible de l'actif (75,0 % de titres à revenu fixe et 25,0 % d'actions) est la suivante :

Titres à revenu fixe	Cible	Fourchette
Canadiens	65,0 %	50 à 90 %
Étrangers	10,0 %	0 à 25 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	17,5 %	0 à 40 %
Étrangères	7,5 %	0 à 20 %

Principaux risques : grands investisseurs, taux d'intérêt, illiquidité, gestion du portefeuille, instruments dérivés, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, actions, placements étrangers, série, vente à découvert, crédit, titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires, change, réinvestissement, réglementation, concentration.

Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié

Objectifs de placement

L'objectif de placement est de procurer un revenu d'intérêt et une croissance du capital tout en maintenant une volatilité relativement modérée. À cet effet, le portefeuille investit dans une combinaison d'obligations et de débentures gouvernementales et de sociétés ainsi que diverses actions ordinaires et privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Ces derniers investissent dans de multiples obligations et débentures afin de réaliser un revenu d'intérêt élevé et d'assurer la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels et le portefeuille investit dans des sociétés de toutes capitalisations. Les titres à revenu fixe du portefeuille sont ceux de divers émetteurs publics et privés du monde entier. Le portefeuille détient des hypothèques commerciales par l'intermédiaire de ses placements dans la catégorie Titres à revenu fixe, et investit dans l'immobilier par l'intermédiaire de ses placements dans la catégorie Actions. Les actions privilégiées sont classées dans les actions, même si par certaines de leurs caractéristiques elles se comportent comme des obligations dans certaines conditions de marché.

La répartition cible de l'actif (42,5 % de titres à revenu fixe et 57,5 % d'actions) est la suivante :

Titres à revenu fixe	Cible	Fourchette
Canadiens	30,0 %	15 à 45 %
Étrangers	12,5 %	0 à 25 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	30,0 %	15 à 50 %
Étrangères	27,5 %	5 à 45 %

Principaux risques : grands investisseurs, instruments dérivés, gestion du portefeuille, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, actions, illiquidité, série, placements étrangers, vente à découvert, taux d'intérêt, change, marché, crédit, titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires, marchés émergents, petites sociétés, réinvestissement, concentration.

Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance

Objectifs de placement

L'objectif de placement consiste à obtenir une croissance du capital à long terme et un certain revenu d'intérêt en investissant principalement dans des actions ordinaires et privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères et, dans une moindre mesure, des obligations et des débentures gouvernementales et de sociétés.

Stratégies de placement

Pour atteindre son objectif, le portefeuille est activement géré et composé d'unités d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Le portefeuille se compose principalement d'actions canadiennes et étrangères, et de quelques titres à revenu fixe ayant pour but de réduire la volatilité. Les fonds sous-jacents investissent dans des obligations et des débentures afin de réaliser un revenu d'intérêt élevé et d'assurer la sécurité du capital, tandis que les actions ouvrent la possibilité d'une plus-value à long terme. L'actif en actions est diversifié suivant les secteurs industriels et le portefeuille investit dans des sociétés de toutes capitalisations. Les titres à revenu fixe du portefeuille sont ceux de divers émetteurs publics et privés du monde entier. Le portefeuille détient des hypothèques commerciales par l'intermédiaire de ses placements dans la catégorie Titres à revenu fixe, et investit dans l'immobilier par l'intermédiaire de ses placements dans la catégorie Actions. Les actions privilégiées sont classées dans les actions, même si par certaines de leurs caractéristiques elles se comportent comme des obligations dans certaines conditions de marché.

La répartition cible de l'actif (28,5 % de titres à revenu fixe et 71,5 % d'actions) est la suivante :

Titres à revenu fixe	Cible	Fourchette
Canadiens	13,5 %	0 à 25 %
Étrangers	15,0 %	0 à 25 %

Actions	Cible	Fourchette
Canadiennes	30,5 %	25 à 65 %
Étrangères	41,0 %	15 à 55 %

Principaux risques : grands investisseurs, instruments dérivés, gestion du portefeuille, mise en pension et prise en pension, prêt de titres, actions, illiquidité, série, placements étrangers, vente à découvert, taux d'intérêt, change, marché, crédit, marchés émergents, petites sociétés, concentration.

Explication de l’aperçu des fonds où le fonds a été offert

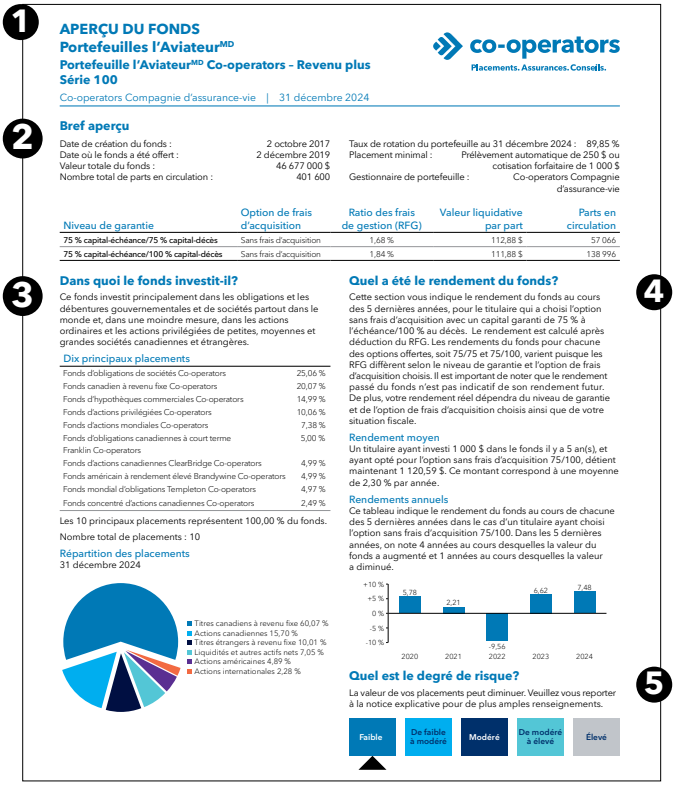

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l’Aviateur[MD]
Portefeuille l’Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus
Série 100

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d’assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 décembre 2019
Valeur totale du fonds : 46 677 000 $
Nombre total de parts en circulation : 401 600

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 89,85 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d’assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d’acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d’acquisition	1,68 %	112,88 $	57 066
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d’acquisition	1,84 %	111,88 $	138 996

Dans quoi le fonds investit-il?
Ce fonds investit principalement dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde et, dans une moindre mesure, dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds d’obligations de sociétés Co-operators	25,06 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,07 %
Fonds d’hypothèques commerciales Co-operators	14,99 %
Fonds d’actions privilégiées Co-operators	10,06 %
Fonds d’actions mondiales Co-operators	7,38 %
Fonds d’obligations canadiennes à court terme Franklin Co-operators	5,00 %
Fonds d’actions canadiennes ClearBridge Co-operators	4,99 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	4,99 %
Fonds mondial d’obligations Templeton Co-operators	4,97 %
Fonds concentré d’actions canadiennes Co-operators	2,49 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements
31 décembre 2024

Quel a été le rendement du fonds?
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l’option sans frais d’acquisition avec un capital garanti de 75 % à l’échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l’option de frais d’acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n’est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l’option de frais d’acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen
Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 5 an(s), et ayant opté pour l’option sans frais d’acquisition 75/100, détient maintenant 1 120,59 $. Ce montant correspond à une moyenne de 2,30 % par année.

Rendements annuels
Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d’un titulaire ayant choisi l’option sans frais d’acquisition 75/100. Dans les 5 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.

Quel est le degré de risque?
La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

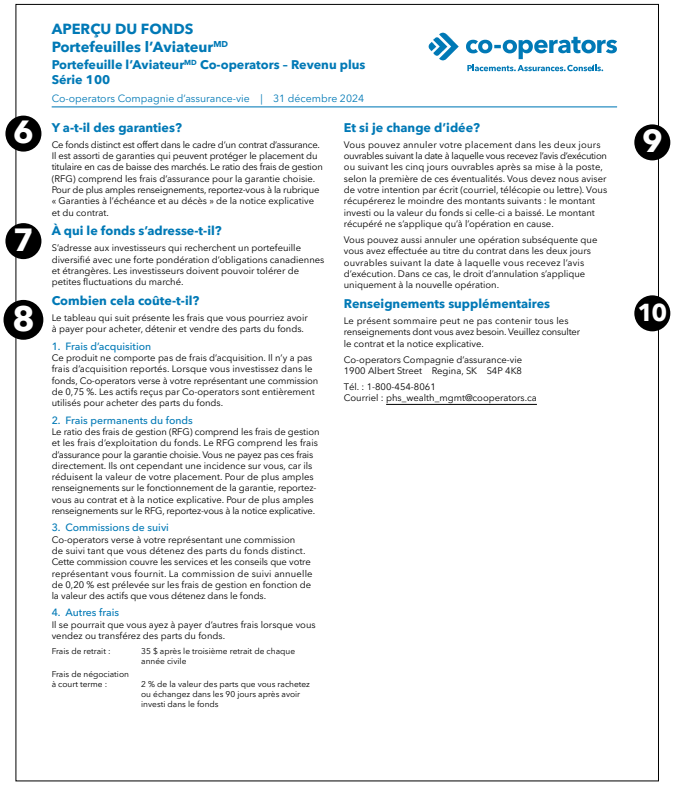

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l’Aviateur[MD]
Portefeuille l’Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus
Série 100

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d’assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?
Ce fonds distinct est offert dans le cadre d’un contrat d’assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d’assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l’échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s’adresse-t-il?
S’adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d’obligations canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?
Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d’acquisition
Ce produit ne comporte pas de frais d’acquisition. Il n’y a pas frais d’acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds
Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d’exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d’assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi
Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais
Il se pourrait que vous ayez à payer d’autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : 35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme : 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d’idée?
Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l’avis d’exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s’applique qu’à l’opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l’avis d’exécution. Dans ce cas, le droit d’annulation s’applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires
Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d’assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

L’aperçu de chaque fonds distinct comprend les parties ci-dessous.

1. Renseignements
Cette partie comporte les renseignements suivants :

- le nom de notre société, Co-operators Compagnie d’assurance-vie
- le nom du produit, Portefeuilles l’Aviateur[MD]
- le nom du fonds distinct
- la date de préparation des renseignements (sauf indication contraire)

2. Bref aperçu
Cette partie présente les caractéristiques du fonds distinct. Les termes et expressions qui suivent ont le sens qui leur est donné ci-dessous.

- Date de création du fonds : date à laquelle Co-operators a commencé à offrir le fonds distinct pour la première fois.
- Date où le fonds a été offert : date à laquelle Co-operators a commencé à offrir le fonds distinct dans le cadre des Portefeuilles l’Aviateur[MD].
- Valeur totale du fonds : valeur totale des unités du fonds distinct détenues par l’ensemble des porteurs d’unités à l’échelle des divers produits.
- Nombre total de parts en circulation : nombre total d’unités détenues par l’ensemble des porteurs d’unités à l’échelle des divers produits.
- Rotation du portefeuille : degré d’activité avec lequel le portefeuille du fonds distinct est géré. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds distinct a acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l’exercice. Un taux de rotation élevé accroît le risque qu’un titulaire de contrat non enregistré réalise des gains en capital imposables. S’il y a un fonds sous-jacent, la rotation du portefeuille correspond à celle du fonds sous-jacent (ou à la moyenne des rotations du portefeuille, s’il y a plus d’un fonds sous-jacent).
- Placement minimal : montant minimal pouvant être investi dans le fonds distinct.
- Gestionnaire de portefeuille : société de placement qui gère le fonds distinct ou les fonds sous-jacents.
- Niveau de garantie : niveaux de protection offerts.
- Option de frais d’acquisition : explique l’option offerte (sans frais d’acquisition uniquement).
- Ratio des frais de gestion (RFG) : montant total des frais liés au fonds distinct, y compris les frais liés au fonds sous-jacent. Les frais des fonds sous-jacents ne sont pas calculés en double pour un même service.
- Valeur liquidative par part : valeur d’une unité en fonction du niveau de garantie et de l’option de frais d’acquisition.
- Parts en circulation : nombre d’unités émises pour chaque niveau de garantie et chaque option de frais d'acquisition.

3. Dans quoi le fonds investit-il?
Cette partie donne un aperçu des secteurs d'investissement du fonds distinct et présente notamment l'information suivante :

- vue globale du type de titres dans lequel le fonds distinct est principalement investi;
- 10 principaux placements : principaux titres en portefeuille du fonds distinct, ainsi que le pourcentage du fonds distinct que chacun représente. Les placements sont inscrits en ordre décroissant. Le nombre total de placements dans le fonds est également inscrit.
- répartition des placements : diagramme montrant la répartition des titres en sous-groupes, comme le type de placement, le secteur d'activité et l'emplacement géographique.

4. Quel a été le rendement du fonds?
Cette partie indique la valeur qu'aurait à ce jour un placement de 1 000 $ investi il y a x années, et le rendement moyen. Si un fonds distinct n'est pas offert dans le cadre des Portefeuilles l'Aviateur[MD] depuis au moins un an, il ne sera pas possible de consulter les données sur le rendement.

S'il est possible de consulter les données sur le rendement :

- le tableau montre le rendement du fonds distinct au cours de chacune de ces années;
- les taux de rendement indiqués sont nets du ratio des frais de gestion, montrent les fluctuations de la valeur unitaire du fonds et supposent que tous les revenus et gains en capital nets sont réinvestis dans le fonds distinct, ce qui se traduit par une hausse de la valeur unitaire du fonds;
- les taux de rendement ne tiennent pas compte de la vente et du rachat des parts, des distributions, des autres frais facultatifs ni de l'impôt à payer sur le revenu, qui peuvent réduire le rendement.

Le rendement passé des fonds distincts n'est pas indicatif de leur rendement futur.

5. Quel est le degré de risque?
Vous pouvez choisir le fonds distinct qui correspond à votre niveau de tolérance au risque. Le fonds distinct dont le risque est élevé voit son rendement mensuel fluctuer de façon plus importante que le fonds dont le risque est moindre. En général, le fonds distinct dont le niveau de risque est plus élevé aura un meilleur rendement à long terme (10 ans et plus) que le fonds à risque moindre.

6. Y a-t-il des garanties?
Les fonds distincts comportent une garantie à l'échéance et une garantie au décès. Pour connaître toutes les précisions sur ces garanties, veuillez vous reporter au libellé du contrat et à la notice explicative.

7. À qui le fonds s'adresse-t-il?
Cette partie précise à quel type d'investisseur le fonds distinct peut convenir. Les objectifs de placement du fonds doivent correspondre à vos propres objectifs de placement et à votre niveau de tolérance au risque.

8. Combien cela coûte-t-il?
Cette partie indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des unités du fonds, notamment :

1. Frais d'acquisition : frais pouvant s'appliquer aux retraits et à la modification de placements.
2. Frais permanents du fonds : les frais annuels liés au RFG, qui sont déduits du RFG du fonds distinct, varient selon les frais d'acquisition et le niveau de garantie choisis. Le RFG correspondant au niveau de garantie 75/75 sera inférieur au RFG correspondant au niveau de garantie 75/100, pour un fonds distinct donné.
    - Commissions de suivi : commissions versées à votre représentant pour les services qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont comprises dans le RFG; il ne s'agit donc pas de frais supplémentaires.
3. Autres frais : frais qui peuvent s'appliquer aux retraits et aux modifications apportées aux placements.

Pour obtenir plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter au libellé du contrat et à la notice explicative.

9. Et si je change d'idée?
Cette partie explique vos droits et le calcul de votre remboursement si vous changez d'idée après la souscription d'un contrat ou après une opération au titre du contrat.

10. Renseignements supplémentaires
Si vous avez des questions au sujet de l'aperçu des fonds, vous trouverez nos coordonnées dans chaque aperçu du fonds.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter au libellé du contrat et à la notice explicative.

Aperçu des fonds

Il convient de noter que toutes les valeurs présentées dans l'aperçu du fonds ci-après doivent correspondre aux valeurs contenues dans les états financiers annuels audités. En raison de l'application des Normes internationales d'information financière (IFRS) et de l'utilisation de chiffres arrondis dans les états financiers, il peut y avoir des écarts négligeables quant à la « valeur totale du fonds », à la « valeur liquidative par unité » et aux « unités en circulation ».

Selon les IFRS, le fonds distinct évalue la juste valeur de ses placements conformément aux indications de l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, suivant laquelle la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur lorsque l'actif ou le passif a un cours acheteur et un cours vendeur. Conformément aux pratiques du secteur, le fonds distinct utilise le cours acheteur pour déterminer la valeur des unités utilisée pour l'achat et le rachat. De plus amples renseignements se trouvent dans les notes 3 et 5 des états financiers audités.

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus Série 100

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 décembre 2019
Valeur totale du fonds : 46 677 000 $
Nombre total de parts en circulation : 401 600

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 89,85 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,68 %	112,88 $	57 066
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,84 %	111,88 $	138 996

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde et, dans une moindre mesure, dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds d'obligations de sociétés Co-operators	25,06 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,07 %
Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators	14,99 %
Fonds d'actions privilégiées Co-operators	10,06 %
Fonds d'actions mondiales Co-operators	7,38 %
Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin Co-operators	5,00 %
Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators	4,99 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	4,99 %
Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators	4,97 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators	2,49 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements
31 décembre 2024

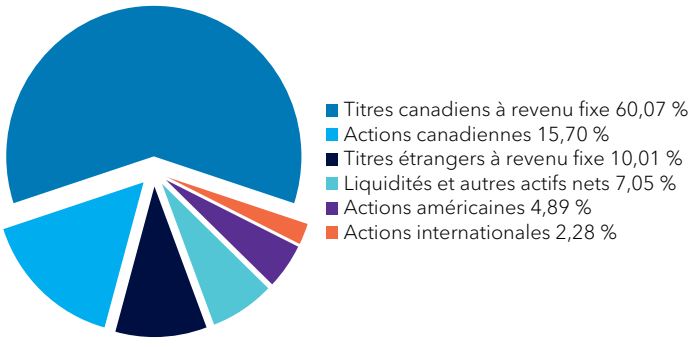

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 75 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 5 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 75/100, détient maintenant 1 120,59 $. Ce montant correspond à une moyenne de 2,30 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 75/100. Dans les 5 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.

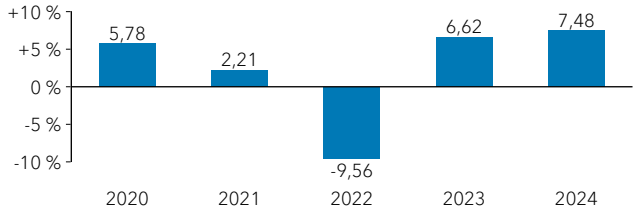

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus Série 100

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus Série 500

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 octobre 2017
Valeur totale du fonds : 46 677 000 $
Nombre total de parts en circulation : 401 600

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 89,85 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,46 %	120,87 $	89 731
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,62 %	119,45 $	115 808

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde et, dans une moindre mesure, dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds d'obligations de sociétés Co-operators	25,06 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	20,07 %
Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators	14,99 %
Fonds d'actions privilégiées Co-operators	10,06 %
Fonds d'actions mondiales Co-operators	7,38 %
Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin Co-operators	5,00 %
Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators	4,99 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	4,99 %
Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators	4,97 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators	2,49 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements
31 décembre 2024

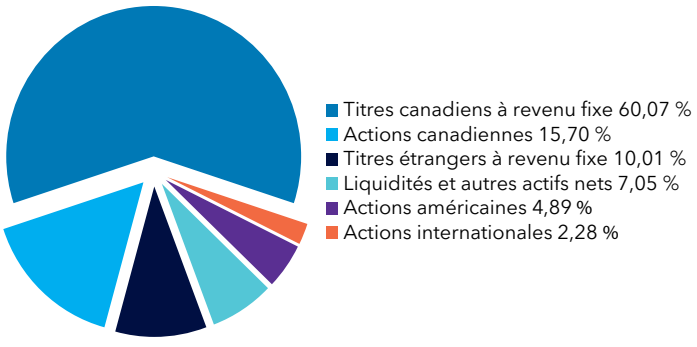

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 75 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 7 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 75/100, détient maintenant 1 178,28 $. Ce montant correspond à une moyenne de 2,37 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 7 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 75/100. Dans les 7 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

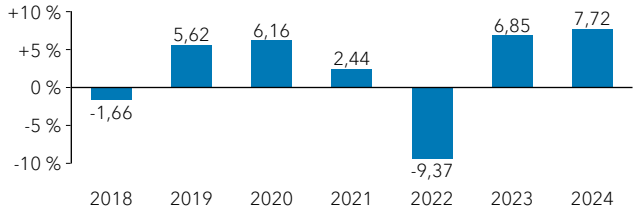

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus Série 500

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié Série 100

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 décembre 2019
Valeur totale du fonds : 62 304 000 $
Nombre total de parts en circulation : 478 401

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 42,86 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,83 %	126,13 $	100 037
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,00 %	124,90 $	154 936

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde et dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	17,62 %
Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators	12,54 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators	12,48 %
Fonds d'actions mondiales Co-operators	12,35 %
Fonds d'actions privilégiées Co-operators	10,09 %
Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators	7,52 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	7,51 %
Fonds indiciel d'actions américaines à petite capitalisation Co-operators	7,45 %
Fonds Fidelity Immobilier mondial Co-operators	4,99 %
Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 97,53 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024

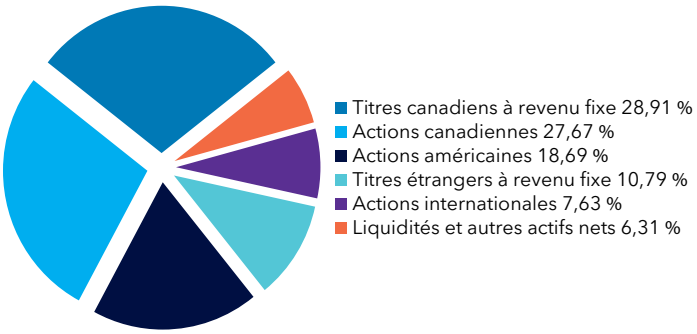

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 75 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 5 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 75/100, détient maintenant 1 244,39 $. Ce montant correspond à une moyenne de 4,47 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 75/100. Dans les 5 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.

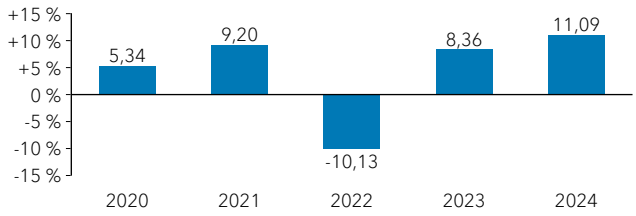

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié Série 100

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié Série 500

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 octobre 2017
Valeur totale du fonds : 62 304 000 $
Nombre total de parts en circulation : 478 401

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 42,86 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,61 %	136,67 $	97 606
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,78 %	135,02 $	125 822

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde et dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	17,62 %
Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators	12,54 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators	12,48 %
Fonds d'actions mondiales Co-operators	12,35 %
Fonds d'actions privilégiées Co-operators	10,09 %
Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators	7,52 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	7,51 %
Fonds indiciel d'actions américaines à petite capitalisation Co-operators	7,45 %
Fonds Fidelity Immobilier mondial Co-operators	4,99 %
Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators	4,98 %

Les 10 principaux placements représentent 97,53 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024

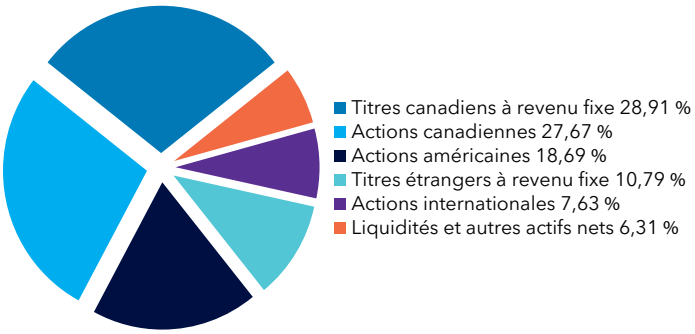

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 75 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 7 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 75/100, détient maintenant 1 316,02 $. Ce montant correspond à une moyenne de 4,00 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 7 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 75/100. Dans les 7 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

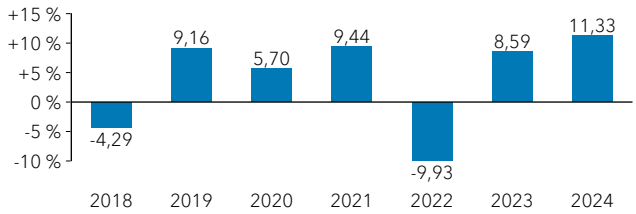

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié Série 500

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance Série 100

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 décembre 2019
Valeur totale du fonds : 21 530 000 $
Nombre total de parts en circulation : 158 358

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 58,27 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,06 %	130,79 $	31 921
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,22 %	129,45 $	37 589

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères et, dans une moindre mesure, dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde.

Dix principaux placements

Fonds d'actions mondiales Co-operators	17,32 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators	13,00 %
Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators	10,05 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	10,04 %
Fonds Fidelity Immobilier mondial Co-operators	10,01 %
Fonds indiciel d'actions américaines à petite capitalisation Co-operators	9,95 %
Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators	8,54 %
Fonds d'actions privilégiées Co-operators	7,59 %
Fonds d'obligations de sociétés Co-operators	5,04 %
Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators	4,99 %

Les 10 principaux placements représentent 96,53 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements
31 décembre 2024

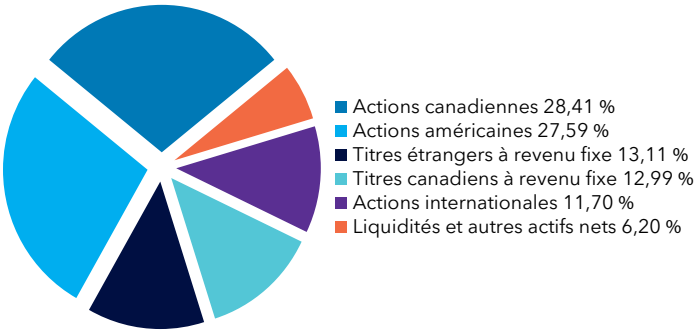

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 75 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 5 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 75/100, détient maintenant 1 286,37 $. Ce montant correspond à une moyenne de 5,17 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 75/100. Dans les 5 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.

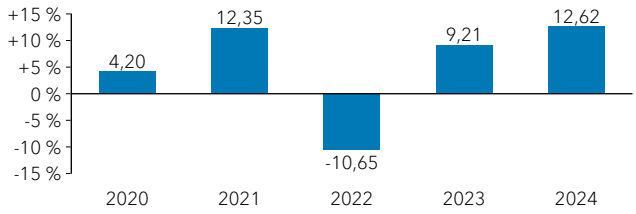

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

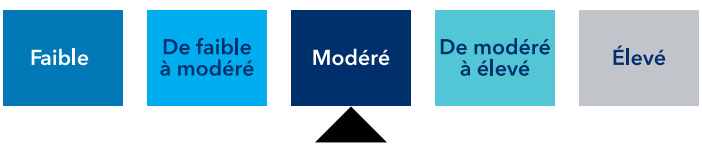

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance Série 100

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur^MD

Portefeuille l'Aviateur^MD Co-operators – Croissance Série 500

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

co-operators
Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds : 2 octobre 2017
Date où le fonds a été offert : 2 octobre 2017
Valeur totale du fonds : 21 530 000 $
Nombre total de parts en circulation : 158 358

Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2024 : 58,27 %
Placement minimal : Prélèvement automatique de 250 $ ou cotisation forfaitaire de 1 000 $
Gestionnaire de portefeuille : Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Niveau de garantie	Option de frais d'acquisition	Ratio des frais de gestion (RFG)	Valeur liquidative par part	Parts en circulation
75 % capital-échéance/75 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	1,83 %	141,72 $	26 385
75 % capital-échéance/100 % capital-décès	Sans frais d'acquisition	2,00 %	140,06 $	62 462

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans les actions ordinaires et les actions privilégiées de petites, moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères et, dans une moindre mesure, dans les obligations et les débentures gouvernementales et de sociétés partout dans le monde.

Dix principaux placements

Fonds d'actions mondiales Co-operators	17,32 %
Fonds concentré d'actions canadiennes Co-operators	13,00 %
Fonds d'actions canadiennes ClearBridge Co-operators	10,05 %
Fonds américain à rendement élevé Brandywine Co-operators	10,04 %
Fonds Fidelity Immobilier mondial Co-operators	10,01 %
Fonds indiciel d'actions américaines à petite capitalisation Co-operators	9,95 %
Fonds d'hypothèques commerciales Co-operators	8,54 %
Fonds d'actions privilégiées Co-operators	7,59 %
Fonds d'obligations de sociétés Co-operators	5,04 %
Fonds mondial d'obligations Templeton Co-operators	4,99 %

Les 10 principaux placements représentent 96,53 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements

31 décembre 2024

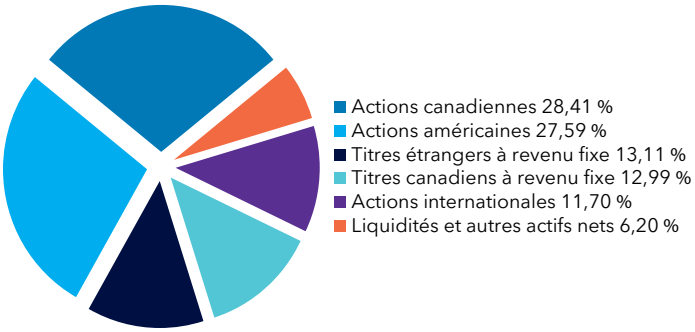

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années, pour le titulaire qui a choisi l'option sans frais d'acquisition avec un capital garanti de 75 % à l'échéance/100 % au décès. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Les rendements du fonds pour chacune des options offertes, soit 75/75 et 75/100, varient puisque les RFG diffèrent selon le niveau de garantie et l'option de frais d'acquisition choisis. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra du niveau de garantie et de l'option de frais d'acquisition choisis ainsi que de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 7 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition 75/100, détient maintenant 1 355,84 $. Ce montant correspond à une moyenne de 4,44 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 7 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition 75/100. Dans les 7 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

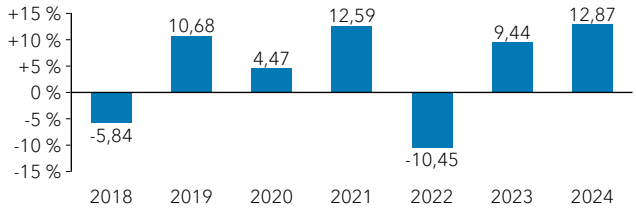

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.

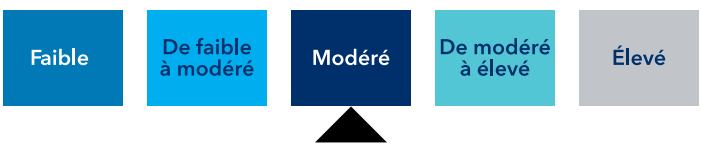

APERÇU DU FONDS
Portefeuilles l'Aviateur[MD]
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance Série 500

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts du fonds.

1. Frais d'acquisition

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas frais d'acquisition reportés. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre représentant une commission de 0,75 %. Les actifs reçus par Co-operators sont entièrement utilisés pour acheter des parts du fonds.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

3. Commissions de suivi

Co-operators verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des parts du fonds distinct. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant vous fournit. La commission de suivi annuelle de 0,20 % est prélevée sur les frais de gestion en fonction de la valeur des actifs que vous détenez dans le fonds.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	35 $ après le troisième retrait de chaque année civile
Frais de négociation à court terme :	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou échangez dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Annexe « A »

Frais de gestion annuels et ratios des frais de gestion en cours

Le tableau suivant présente les frais de gestion et les ratios de frais de gestion (RFG) imputés annuellement aux fonds distincts et versés dans les fonds généraux de la Compagnie. Ces frais de gestion peuvent être modifiés de temps à autre par Co-operators Compagnie d'assurance-vie, sous réserve de la clause relative aux changements fondamentaux énoncée dans la notice explicative. Les frais d'assurance de chaque option sont compris dans les frais de gestion.

Les RFG pour l'année 2025 seront publiés en même temps que les états financiers audités.

Série 100
Option garantie de 75 % à l'échéance / 75 % au décès

Fonds distinct	**Frais de gestion en cours**	**Ratio des frais de gestion en cours au 31 décembre 2024 (TPS ou TVH incluse)**
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus[1]	1,50 %	1,68 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié[1]	1,64 %	1,83 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance[1]	1,84 %	2,06 %

Option garantie de 75 % à l'échéance / 100 % au décès

Fonds distinct	**Frais de gestion en cours**	**Ratio des frais de gestion en cours** au 31 décembre 2024 (TPS ou TVH incluse)
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus[1]	1,65 %	1,84 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié[1]	1,79 %	2,00 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance[1]	1,99 %	2,22 %

Série 500
Option garantie de 75 % à l'échéance / 75 % au décès

Fonds distinct	**Frais de gestion en cours**	**Ratio des frais de gestion en cours** au 31 décembre 2024 (TPS ou TVH incluse)
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus[1]	1,30 %	1,46 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié[1]	1,44 %	1,61 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance[1]	1,64 %	1,83 %

Option garantie de 75 % à l'échéance / 100 % au décès

Fonds distinct	**Frais de gestion en cours**	**Ratio des frais de gestion en cours** au 31 décembre 2024 (TPS ou TVH incluse)
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Revenu plus[1]	1,45 %	1,62 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Diversifié[1]	1,59 %	1,78 %
Portefeuille l'Aviateur[MD] Co-operators – Croissance[1]	1,79 %	2,00 %

[1] Ces fonds sont composés d'unités provenant d'un certain nombre de fonds sous-jacents. Aucuns frais de gestion ou frais d'acquisition du fonds sous-jacent ne sont imputés en double au fonds distinct pour le même service.

Portefeuilles l'Aviateur[MD]

co-operators

Planifier l'avenir. Ensemble.

Pour de plus amples renseignements, visitez cooperators.ca.

Portefeuilles l'Aviateur[MD] est une marque déposée de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. W2012F (01/25)